

LA MRC DE BÉCANCOUR ADOPTE POUR UNE 4^e ANNEE CONSECUTIVE UN BUDGET ÉQUILIBRÉ ET RIGOUREUX

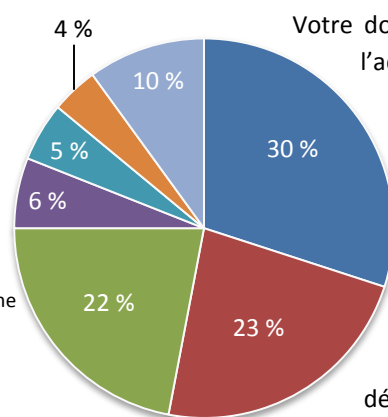
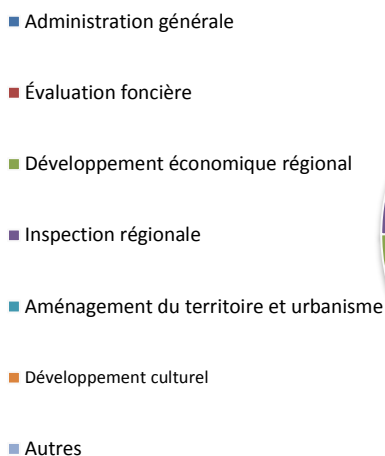
Bécancour, mercredi 28 novembre 2018 – Le conseil des maires de la MRC de Bécancour a adopté aujourd’hui, en séance régulière, un budget de 4 M\$. Le budget 2019 témoigne d’une légère augmentation qui maintient l’accroissement des dépenses à un niveau près de l’inflation. Pour les élus, la rigueur et leur capacité de payer a guidé leurs actions, tout en maintenant des services de qualité aux municipalités, aux citoyens et aux entreprises. Ces orientations font partie intégrante du budget 2019.

Le budget 2019 présente différentes mesures afin de poursuivre la réalisation des mandats de la MRC de Bécancour tels que l’aménagement du territoire, l’urbanisme, la gestion des cours d’eau, la prévention de la forêt, l’inspection régionale, l’informatique-géomatique, les lots intramunicipaux, le schéma de couverture de risques en sécurité incendie et sauvetage hors route, l’incendie, le Fonds de développement des territoires (FDT), le développement économique régional ainsi que le développement culturel.

« C’est un exercice budgétaire cohérent et rigoureux qui a été élaboré avec la vision de la continuité, et ce en concordance avec la volonté de la MRC de Bécancour de bâtir sur ses actifs qui comportent quelques ajouts et améliorations dans ses services. Il reflète nos valeurs, dont celles d’être à l’écoute de nos citoyens et faire preuves d’ouverture face aux projets rassembleurs et collectifs. Je remercie les élus et les employés de la MRC pour la qualité de leur travail et leur aide précieuse pour la préparation de ce budget », s’est exprimé monsieur Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour.

Les priorités budgétaires

Encadrer et soutenir les municipalités dans l’application des règlements, accompagner les maires dans le processus de prise de décision touchant l’aménagement du territoire, soutenir le développement économique, maintenir et développer le réseau de fibres optiques, ainsi que de maintenir les services en culture, en communication et en sécurité incendie figurent au nombre des priorités budgétaires retenues.



Votre dollar investi se répartit de la façon suivante : 30 % pour l’administration générale, 23 % pour l’évaluation foncière, 22 % pour le développement économique régional, 5 % pour l’aménagement du territoire, 4 % pour le développement culturel et autres : 1 % pour l’informatique-géomatique, 1 % pour le schéma de couverture de risques en sécurité incendie et le sauvetage hors-route, 3 % pour la gestion des cours d’eau, ainsi que 3 % pour la prévention de la forêt. Il y a un 6 % pour le service d’inspection régionale dont les dépenses se répartissent entre huit municipalités.

Il est octroyé 2 % pour l'entretien régulier du réseau de villes et villages branchés qui a été implanté en 2008. Le poste de la Sûreté du Québec, le programme de rénovation et les lots intramunicipaux s'autofinancent.

Le budget du Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour représente un montant de 981 148 \$. Celui-ci est présenté à part du budget général étant donné qu'il dessert que les municipalités suivantes : Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Lemieux, Manseau, Parisville, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Françoise, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard et Saint-Pierre-les-Becquets.

Faits saillants

- Budget 2019 de 4 M\$
- Aménagement du territoire
 - Inspecteur forestier adjoint pour la prévention, la sensibilisation et la protection de la forêt sur tout le territoire.
 - Inspection municipale : deux municipalités s'ajoutent au groupe des six municipalités.
- Fibre optique
 - 11 municipalités ont accès au réseau de fibres optiques qui nous permet d'atteindre nos objectifs budgétaires.
 - Poursuite de la construction du réseau de fibres optiques pour la ville de Bécancour.
 - Mise en valeur du projet de fibre optique à travers le réseau des MRC du Québec.
- Fonds de développement des territoires (FDT)
 - Régionalisation et visibilité du succès du Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS).
- Développement économique
 - Miser sur l'expérience client et développer la nouvelle image de marque.
- Culture
 - Concrétisation des différents projets mis en place depuis quelques années par le comité culturel.

À propos de la MRC de Bécancour

La MRC a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire et dans le développement du milieu de vie des résidents. À ces responsabilités se greffent d'autres compétences qui proviennent du gouvernement, telles les programmes de rénovation domiciliaire, la gestion des lots intramunicipaux, le développement culturel, la gestion des matières résiduelles, la couverture de risques en sécurité incendie, le développement économique régional par le biais du Centre local de développement (CLD).

La MRC de Bécancour comprend 12 municipalités et une Communauté des Abénakis de Wôlinak, plus de 20 000 citoyens et une superficie de 1132 km². Elle favorise un réseau de communication ouvert et suscite la concertation entre les élus.

- 30 -

Pour information :
Daniel Béliveau
Directeur général CLD et MRC
819 298-3300, poste 226
d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca

Source :
Isabel Rouette
Conseillère en communication
819 298-3300, poste 243
isabel@egaleplus.com